

**Conseil Municipal de la commune de SAINT CHRISTOPHE SUR ROC**  
**Du 11 octobre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le onze octobre à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la commune de SAINT CHRISTOPHE SUR ROC, sous la présidence de Monsieur Yves ATTOU, Maire de la commune de SAINT CHRISTOPHE SUR ROC, dûment convoqués le 6 octobre 2022 par courriel.

Présents : Membres du Conseil Municipal

Yves ATTOU  
Annick BARRÉ  
Jean-François BRANGER  
Camille COCAGNE

Mélanie GAILLARD  
Christian GUILLAUME  
Martine HARDY  
Liliane LAPOMME

Pierric MAHU  
Jérôme MASSÉ  
Jeannine MATTIO  
Caroline ROULEAU

Excusé : Guillaume BARATON

Extérieurs au conseil : Michel Barré et Nicole Palisseaux.

Secrétariat de séance : Martine HARDY

**ORDRE DU JOUR** :

**1- Affaires générales et extérieures** ;

1-1 Délibération copieur mairie :

Le contrat de maintenance du copieur de la mairie est arrivé à échéance en avril 2022 et les pièces ne sont plus garanties (ni même trop trouvables puisque ce copieur ne se fait plus). Monsieur le président de la commission animation communication a rencontré la commerciale de Koesio vendredi 9/9. Il a été conclu de louer un nouveau copieur pour la mairie et de proposer celui de la mairie à la bibliothèque. (Copieur propriété de la mairie). Monsieur le Président propose au conseil municipal une option à 400 € HT/trimestriel pour un copieur Toshiba e-STUDIO2525AC, hors copies facturées à l'unité.

Le conseil municipal, après délibération, accepte, à l'unanimité, le principe de location de ce copieur.

Le transfert du copieur actuel du secrétariat de mairie vers la bibliothèque est soumis à la décision des bénévoles de la bibliothèque.

1-2 Clect : transfert de charge attribution compensatrice CCVG ;

Par manque d'information sur le sujet et la délibération qui a été soumise au conseil municipal par la CCVG, le sujet est remis au conseil municipal de novembre.

1-3 Motion « adoption des mesures nécessaires à la survie des collectivités locales ;

L'Association des maires des Deux Sèvres a adressé une proposition de motion à délibérer concernant des mesures nécessaires à la survie des collectivités locales.

- Les collectivités territoriales des Deux-Sèvres vivent une rentrée sous le signe de multiples dangers.
- Le contexte économique est particulièrement difficile pour les collectivités : augmentation du coût des matières premières (denrées alimentaires pour les repas dans les écoles, les crèches, les EHPAD... et les coûts de la construction), augmentation des prix de l'énergie, revalorisation (nécessaire) du point d'indice

des agents... sont autant de charges nouvelles qui impactent fortement les budgets des collectivités locales des collectivités locales.

-Appliquer des dispositifs tarifaires sur l'énergie aux collectivités pour préserver la continuité du service public et maintenir les budgets des collectivités locales,

- Compenser de manière importante les pertes de recettes en indexant la DGF à l'inflation, comme c'était le cas jusqu'en 2010

- Effectuer une remise à plat des critères de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), principale dotation de fonctionnement de l'Etat aux collectivités locales ;

- Ne pas imposer de limitation des dépenses de fonctionnement des collectivités locales.

- Rétablir l'éligibilité des travaux en régie dans le cadre du FCTVA,

Après lecture de cette motion, Monsieur le Maire demande au conseil municipal son soutien. Le conseil municipal, à l'unanimité se prononce en faveur de cette motion.

#### 1-4 Don association club du 3<sup>ème</sup> âge.

L'association des Aînés dont le siège se trouvait à la mairie de Saint Christophe sur Roc a été dissoute en 2019. Il restait 18.06 € sur son compte bancaire du CA. L'association a souhaité en faire don à la commune. Afin de titrer cette somme, le conseil doit se prononcer favorablement pour recevoir ce don.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette somme de 18.06 € de la part du Club des Aînés dissout.

#### 1-5 Délibération contrat groupe risques statutaires ;

La commune est tenue de souscrire un contrat la garantissant contre les risques découlant de ses obligations statutaires à l'égard de son personnel en cas de décès, d'invalidité, d'incapacité, de maladies et d'accidents imputables ou non au service.

Le centre de gestion propose un contrat groupe ouvert à toutes les communes adhérentes.

Le contrat groupe du CDG arrive à échéance au 31/12/2023 et le CDG lance, au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2023, une consultation afin de souscrire un nouveau contrat groupe à adhésion facultative à effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Si la démarche intéresse le conseil municipal, une délibération doit être prise dans ce sens, sans, bien entendu d'obligation d'adhésion au retour de l'appel d'offres.

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil municipal pour délibérer afin de mandater le CDG pour cette consultation.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de soutenir le CDG79 pour le lancement de cet appel d'offre.

## **2 Commission 2 Affaires scolaires et sociales**

### 2-1 Rapport de la commission ;

-Réunion RPI prévue le jeudi 20/10 à 20h30 à Saint Christophe sur Roc.

-Le 1<sup>er</sup> conseil d'école de l'année 2022/2023 aura lieu le lundi 17 octobre à la Chapelle-Bâton.

-Pas de participation à la grève de septembre

-Quelques enfants malades

-Demande de révision du PC de madame la Directrice. –

### **3 Commission 3 Travaux et Urbanisme ;**

#### **3-1 Documents d'urbanisme ;**

*CUa 07924122P0010* : Parcelles AC 114 et AC 115 : arrêté informel du 14/09/2022

*DP07924122P0007* : Parcelle A578 : remplacement volets en bois par volets PVC : arrêté favorable du 04/10/22

*CuA 07924122P0011* : Parcelle A 419 : arrêté informel du 06/10/2022

#### **3-2 Toilettes publiques en régie ;**

Les toilettes publiques seront rénovées au maximum en régie comme suit :

- création d'une ouverture de 2.10 m de haut et 1 m de large
- création d'une rampe d'accès pour PMR
- aménagement des toilettes actuelles en toilettes publiques
- en option : création d'une casquette en béton pour protéger les deux portes

Des devis sont demandés pour la maçonnerie. Porte à acheter + divers matériaux

### **4 Commission 4 Communication et animation ;**

#### **4-1 : bulletin municipal :**

Début du lancement de la rédaction : appel à articles pour viser une parution pour les vœux du Maire

#### **4-2 Logiciel de bibliothèque pour mise en réseau :**

La subvention de 2050 € a été accordée par le Conseil Départemental pour les travaux commandés à l'entreprise C3rb informatique de 4920 € conformément à la délibération du 12/10/2022. Cette mise en réseau s'accompagnera d'un gros travail de désherbage, de création de code-barre et de formation au logiciel pour les bénévoles.

### **5 Commission 5 Environnement ;**

#### **5-1 Cimetière :**

Mise en place d'un panneau d'explication des travaux d'aménagement et de végétalisation du cimetière montrant l'avant et l'après. Un chantier participatif sera organisé le samedi 29 octobre pour intervenir sur les inter tombes pour faire glisser le surplus de gravier dans les allées, paille à répandre autour des arbustes et arbres plantés ce printemps. Plantations de quelques arbustes (trous aménagés avant). L'objectif de ce chantier est de rendre propre le cimetière pour la Toussaint et d'être prêt pour l'ensemencement de l'automne.

### **6 Agenda prévisionnel ;**

<b><u>Mois</u></b>	<b><u>Dates et heures</u></b>	<b><u>Thèmes</u></b>	<b><u>Lieu</u></b>
<b><u>OCTOBRE</u></b>	Ven 14 oct (18h30)	Réunion des associations pour le devenir du Tivoli	Mairie
	Jeu 20 oct (20h30)	Réunion RPI	Mairie
	Sam 25 oct (20h)	Conseil communautaire Val de Gâtine	Smited
	Sam 29 oct (9h)	Chantier participatif Cimetière	Cimetière
	Lun 31 oct (18h30)	Halloween organisé par Culturoc	Espace Francis Gonnord

<b><u>NOVEMBRE</u></b>	Mar 8 nov (20h30)	Conseil Municipal	Mairie
	Ven 11 nov (11h00)	Commémoration du 11 novembre	Mairie
	Dim 27 nov (12h00)	Choucroute ou Rougail Culturoc	Salle communale

## **6 Questions diverses et échanges d'informations :**

### **6-1 Question sur la modification du PLUi dans le cadre de l'aménagement du plan d'Eau :**

La modification du PLUi impactera-t-elle d'autres zones que celle autour du plan d'eau ? Pas d'autres modifications à apporter

### **6-2 Information sur la journée de formation sur les haies organisées par le PETR Pays de Gâtine dans la salle communale de Saint Christophe sur Roc :**

Journée portant sur l'entretien des haies co-animée par le Pays, prom'Haies et le CPIE.

37 participants : 3 maires, 13 élus, 17 agents techniques, 2 secrétaires de mairie. 18 communes représentées.

Journée dense, avec des participants attentifs et actifs, qui a permis de partager le même bagage d'informations, de stimuler l'intérêt et encourager à poursuivre une évolution des pratiques d'entretien et renforcer les actions pédagogiques vers d'autres publics concernés. Les consciences évoluent.

### **6-3 Entretien des lavoirs :**

Question sur l'avancement de l'entretien des lavoirs. Priorité donnée au cimetière.

### **6-4 Intervention de la conférencière sur la commune de saint Christophe sur Roc :**

Une conférence sera prévue cet hiver.

### **6-5 Demande du prix des 6 bancs installés sur la commune au printemps :** environ 500 € ht le banc pour une qualité supérieure, une fabrication française et une recherche du confort.

Le prochain conseil municipal aura lieu le **mardi 8 novembre 2022** à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h30.

Le Maire, Yves ATFOU

La Secrétaire Martine HARDY

Adjoints et conseillers	
Annick BARRÉ	Jean-François BRANGER
Camille COCAGNE	Mélanie GAILLARD
Christian GUILLAUME	Liliane LAPOMME
Pierric MAHU	Jérôme MASSÉ
Jeannine MATTIO	Caroline ROULEAU